

**Compte-Rendu
du
CHS-CT DU 21 juillet 2022**

« ANTÉPÉNUULTIÈME SÉANCE AVANT LE CLAP DE FIN »

Le 21/07/2022 s'est tenu un CHS-CT, sous la présidence du Directeur Régional des Douanes, en présence de Madame GUILLOUET, Directrice de la DDFIP66. Cette séance était le prolongement d'une première séquence marathon tenue le 28/06/2022 toute la journée.

Le prochain CHS-CT aura lieu le 28 ou 30 septembre 2022, avec un GT le matin et une séance plénière l'après-midi avec au menu, le BUDGET.

Une autre session est d'ores et déjà programmée pour le 07/11/2022 avec la présentation du Plan Annuel de Prévention 2022 (PAP).

Cette dernière session sera le clap de fin pour le CHS-CT qui tire sa révérence. Le CHS-CT n'était pas du cinéma, mais bel et bien une instance majeure, conquise de haute lutte pour la défense des conditions de travail des agents, et surtout de leur santé !

En effet, au 01/01/2023, sera mis en place le comité social d'Administration (CSA) avec sa Formation Spécialisée (FS) en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Le CSA sera juridiquement l'instance unique compétente sur le fonctionnement et l'organisation des services, la protection de la santé et de la sécurité des agents, etc...Le travail effectué aujourd'hui en CHS, se fera donc au CSA, mais c'est surtout dans la FS qu'il sera poursuivi de façon approfondie avec des compétences d'attribution très précises.

Nous ignorons, à ce jour, les moyens réels dont disposeront les FS. Ce que nous savons, c'est que les questions d'hygiène et de sécurité, qui étaient traitées en CHS, avec des séances longues en plénière, couplées de GT, seront traitées à la va-vite en fin de CSA, une fois fois que tout le monde sera épuisé, ainsi que l'ordre du jour !

C'est pourquoi ce ne sera plus pareil, le flou persistant sur la FS entretenant notre inquiétude. Dans le secteur privé la fin des CHS-CT a constitué un recul sans précédent sur ces questions là. Et, on ne voit pas pourquoi, il n'en serait pas de même dans le Public !

➤ **Discussion préalable avec les directeurs, avant le traitement de l'ordre du jour :**

Nous avons échangé avec le Président et la DDFIP 66 sur les sujets brûlants du moment, sans refaire les CT... En effet, FO NE CONFOND PAS LES DEUX INSTANCES.

FO a insisté sur les tensions liées au Pouvoir d'achat, notamment pour les agents de catégorie C, qui génèrent une véritable exogénéité et de réelles difficultés concrètes au jour le jour.

Nous avons rappelé la moyenne de la rémunération de la Haute Fonction Publique, et nous militons pour un nivellement vers le haut pour tous les agents, quels que soient leurs grades ; cette dénomination, laissant entendre qu'il y aurait une Basse Fonction Publique, ce que nous condamnons fermement. Oui, il faut en finir avec cet écrasement de la grille salariale.

Enfin, l'article 40 du Code de Procédure Pénale oblige tout employeur à signaler au Procureur de la République les cas de harcèlement dont il aurait connaissance. Les statistiques nationales pour la DGFIP démontrent la grande frilosité de l'administration sur ce sujet. Le sujet est, il est vrai délicat et sensible, mais peut être qu'elle est parfois juge et partie !

➤ **Fiches de signalement et fiches d'incident :**

A la DGFIP, on utilise les fiches de signalement. Elles ont été traitées lors de la séance du 28/06/2022. Au nombre de 4, elles étaient pour la plupart relatives à des propos injurieux de la part d'usagers.

A la Douane, on utilise des « fiches-incident ». Il s'agit bien souvent d'opposition à fonction, avec des refus d'obtempérer couplés de menaces.

➤ **Contrôle de l'inspecteur Hygiène-Sécurité (IHS) à la Paierie Départementale :**

Dans sa synthèse, l' IHS, Monsieur DURANTIN, précise que l'environnement est agréable pour les agents. Il y a là un gros enjeu car nous sommes en locatif et que les problèmes à traiter ne relèvent pas de la DDFIP. Il insiste sur l'accumulation de cartons dans l'entresol et rajoute qu'il y a un problème de densification.

Madame CONRY nous fait part que le CHEF DE POSTE vient de lui faire savoir que les agents ne souhaitent pas que l'on touche à leurs bureaux. Elle précise qu'on travaille sur les armoires permettant ainsi aux agents de gagner de l'espace.

Pour FO DGFIP 66, les agents doivent être entendus. Ce sont eux qui travaillent sur le site au quotidien. Il y a la théorie et la pratique. Par ailleurs, ils sont très déçus des suites de la fameuse enveloppe sur les CVT...

➤ **DUERP et PAP :**

Le DUERP de la DDFIP 2019/2022 a été résiduel suite à la crise COVID. Le PAP 2022 sera finalisé en fin d'année 2022.

On est plus qu'en retard avec un quasiment décalage d'un an avec deux budgets différents, ce qui est surréaliste et peu efficient !

➤ **SIP RIVESALTES :**

Le cloisonnement est en cours. Il y a une réunion de chantier avec l'architecte et SPIB 2 C toutes les semaines.

➤ **CFP de THUIR :**

Madame GUILLOUET vient de rencontrer le maire et le DGS. Il ya un projet dans l'air de relogement, pour 2 ans, avec un plateau adapté. Nous sommes dans une phase de consultation de la PIE.

FO DGFIP 66 reste très prudente sur cette question, le comportement du maire, par le passé, ne nous incitant pas à la confiance...

CONCLUSION

Le DUERP actuel avec ses 800 lignes est un outil beaucoup trop lourd, à l'image du sujet qu'il est censé traiter.

FO DGFIP 66 PLAIDE POUR PLUS DE PRAGMATISME et souhaiterait que des grands axes concrets soient retenus pour élaborer le PAP, afin d'être plus efficient.

On se noie dans le DUERP qui reste, malgré tout, indispensable, ne serait-ce que sous l'angle juridique.

Par ailleurs, le sujet de la densification va monter en puissance avec le NRP à la DGFIP. L'installation d'un centre de contact des professionnels avenue de la côte vermeille, sous la contrainte des règles nationales, accentuera la problématique.

FO DGFIP 66 CONTINUERA DE REVENDIQUER UN POSTE PROFESSIONNEL et PERSONNEL POUR TOUS LES AGENTS DANS LEUR CFP D'AFFECTATION !

Nous continuerons à mener la bagarre sur tous ces sujets, dans les CSA et les FS, dès les premiers jours de 2023. Nous ne lâcherons rien.

**FO DGFIP 66,
un syndicat qui se veut utile pour les agents,
en toute responsabilité et indépendance.**